

Deux tonnes d'invendus par jour pour les démunis

C'est le but que Dream veut atteindre en 2018

Il y a deux ans, le CPAS de la Ville a lancé avec Mabru, un service de récupération et de distribution des invendus. Il permet déjà de récupérer près de 700 kgs d'invendus par jour, principalement des légumes et fruits frais, et de les redistribuer aux associations aidant les plus démunis. Vu son succès, le système va être étendu, notamment grâce à un subside de la ministre Fremault. Objectif : doubler la collecte journalière des invendus pour la porter à 2 tonnes par jour.

Récupérer chaque jour deux tonnes d'invendus, principalement des légumes et fruits frais, et ensuite les redistribuer aux associations sociales aidant les démunis. C'est le double objectif pour 2018 du projet lancé par le CPAS de la Ville de Bruxelles en collaboration avec le marché matinal. Ce service est appelé Dream, comme Distribution et Récupération d'Excédents Alimentaires à Mabru. Lancé en septembre 2015, il permet de récupérer actuellement

près de 700 kgs d'invendus par jour, principalement des légumes et des fruits frais, puis de les redistribuer aux associations du secteur. Si le projet permet d'éviter un gigantesque gaspillage et de redistribuer ce qui est collecté à des personnes qui en ont besoin, il a aussi un versant social car il a permis de remettre à l'emploi des personnes aidées par le CPAS. Outre Mabru, le projet Dream peut compter sur les dons de firmes comme Exki, Grains Noirs, Makro, Delhaize, nous précise le cabinet du président du CPAS.

AIDE DE 20.000 EUROS

« Dream propose une plateforme internet », explique Ahmed El Ktibi. « Tous les matins, les associations peuvent voir ce qui est disponible et formuler des demandes. Avec notre équipe, on va leur livrer ce qu'ils ont demandé, entre 5h et midi. Pour ce faire, on dispose d'une camionnette et de deux personnes qui sont sur place à Mabru, où on récupère des légumes et des fruits. Parfois, il y a simplement l'un ou l'autre fruit abîmé dans une caisse

qu'il suffit d'enlever. On avait déjà six personnes et on va augmenter leur nombre de deux ou de quatre. » Cela se fera notamment grâce à un subside de 20.000 euros accordé par la ministre de l'Environnement Céline Fremault (cdH). « Si les coordinateurs disposent d'un contrat à durée indéterminée, on emploie des personnes sous statut article 60, ce qui permet de faciliter leur insertion socioprofessionnelle. On essaie de répondre à de vrais besoins de société. Notre but n'est pas la rentabilité financière mais sociale. Cela dit, atteindre cet équilibre financier peut parfois s'avérer problématique, mais, avec 30 % des Bruxellois sous le seuil de pauvreté on doit faire quelque chose. » Et pourtant le projet a connu des débuts hésitants. « Les marchands étaient un peu réticents au début », se souvient Laurent Nys, directeur de Mabru. « Mais ils ont compris que ce qui était collecté n'était pas revendu dans un circuit parallèle, ils sont vu que c'était sérieux et très bien organisé. »

M.B.



Les invendus sont donnés pour les plus démunis. © D.R.

Développement durable

La Région soutient 45 projets communaux

La ministre de l'Environnement Céline Fremault (cdH) va octroyer deux millions d'euros pour aider 45 projets communaux contribuant au développement durable. Ils concernent la stratégie Good Food, la gestion des déchets, la préservation de la nature en ville mais aussi la suppression de l'usage des pesticides, la lutte contre les nuisances sonores dues à la circulation et enfin la gestion de l'eau et la lutte contre les

inondations. Chacun de ces projets recevra un subside pouvant aller jusqu'à 150.000 euros.

À titre d'exemple, citons la réalisation de potagers à Berchem, à Forest et à Saint-Gilles ou encore d'un espace vert à la résidence Reine Fabiola à Auderghem. Pour améliorer la gestion des déchets, citons une « recyclerie sociale » à Saint-Gilles ou la pérennisation du projet pilote de ressource à

Woluwe-St-Pierre. On notera encore une aide pour la réserve naturelle de la Roselière (Anderlecht), pour un projet de réintroduction des martinets et hironnelles à Saint-Gilles ou le réaménagement des berges de l'étang communal de pêche à Uccle sans oublier la création d'un revêtement perméable dans le parc Saint-François à Saint-Josse ou une étude pour créer le ruisseau du Cognassier à Berchem. ●